

Mis à jour le 20 mars 2010 à 05:20

Publié le 20 mars 2010 à 10:00

NEUFCHATEAU

En 2012, la liaison ferrée pour Molinfaing

Les habitants de Neufchâteau pourront donner leur avis dès ce 22 mars à propos de la liaison ferrée jusqu'à la zone de Molinfaing.

Dominique.ZACHARY

l'avenir

Nous avons sous les yeux une coupure de presse du 27 novembre 2008. Il y a seize mois.

On célébrait alors l'ouverture du premier (et toujours seul) bâtiment sur le parc d'activités Ardenne Logistics à Molinfaing, le long de l'E 411.

Dany Ledent, qui présidait encore aux destinées d'Idélux, annonçait qu'après l'introduction de la demande de permis début 2009, la liaison ferroviaire entre Molinfaing et la gare de Longlier sur la ligne Bruxelles-Luxembourg « *permettrait de pouvoir disposer du rail courant 2010.* » Trop optimiste, le président Ledent ? Lui et Idélux ont sans doute sous-estimé la résistance de propriétaires de terrains qui ont lutté contre les demandes d'expropriation. Et puis l'étude d'incidences réalisée a exigé des modifications par rapport au plan initial.

En juin dernier, juste avant les élections régionales, le ministre Antoine faisait plaisir à tout le landerneau politique du Centre-Ardenne en dégagant un million d'€ pour le raccordement ferré.

Idélux, le maître d'ouvrage, pouvait alors mettre le turbo pour rattraper le temps perdu. Mais il fallait faire vite. « *Car si les travaux pour le rail n'étaient pas terminés pour la fin 2011, nous risquons de devoir rembourser les aides européennes* », affirmait avant l'été 2009 le nouveau président d'Idélux, Élie Deblire.

On consulte pendant un mois

En réalité, pas de panique, l'intercommunale a réussi à faire proroger d'un an jusqu'à la fin 2012 la date butoir pour la réalisation de ces travaux. Les aides européennes ne sont donc pas compromises.

La procédure en vue d'obtenir le permis d'urbanisme, elle, suit son cours. En effet, l'enquête publique portant sur l'aménagement de la voie ferrée va démarrer ce lundi 22 mars à Neufchâteau. Elle durera un mois, jusqu'au 21 avril.

D'ici là, toutes les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents à la maison communale de Neufchâteau, chaque jour ouvrable de 9 à 12 h. Les réclamations et observations écrites doivent être adressées à l'administration communale de Neufchâteau avant le 21 avril.

« *Outre cette délivrance du permis, il faut encore qu'Idélux ait la maîtrise totale foncière pour le site de la voie ferrée et que la Région signe l'arrêté de reconnaissance de l'expropriation* », précise Jean-Philippe Roiseux, d'Idélux. Avec l'octroi des derniers subsides par la Région (le coût total de réalisation de la ligne de chemin de fer devrait atteindre 7 à 8 millions d'€, hors TVA), rien alors ne s'opposera plus à la construction des 3 km de voies.

« *On aimerait commencer les travaux juste avant cet été*, dit encore J.-Ph. Roiseux. *Le chantier devrait durer deux ans environ.* » Tiens, on prend le pari que la ligne ferrée sera inaugurée juste avant les élections communales d'octobre 2012 et que plein de candidats se bousculeront pour être sur la photo. Ou devant les caméras. C'est bien naturel.